

TERRITOIRES À CONCENTRATION DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE ET INÉGALITÉS ENTRE LES SECTEURS DE LA MRC DE L'ASSOMPTION



PAR
BERNARD-SIMON LECLERC
SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION

INTRODUCTION

Le Québec a connu au cours des dernières années une mobilisation animée autour de la question de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. En ce sens, le gouvernement du Québec a rendu public, en avril 2004, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir*. Les mesures à mettre en place énoncées dans le document s'inscrivent dans le sillage des dispositions de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée plus tôt, en décembre 2002.

L'élargissement du concept de santé à des notions plus positives ainsi que les changements quant à la façon même d'appréhender les facteurs qui la conditionnent ne sont pas étrangers à cette prise de conscience. La nouvelle perspective de la santé envisagée comme une ressource de la vie quotidienne intègre aux interventions visant directement les individus des actions de modification de l'environnement physique, économique et social. Elle invite au partage des responsabilités à l'égard du maintien et de l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population et convie du coup les personnes, les familles et les communautés environnantes ainsi que les acteurs de la santé et des autres secteurs de la société à l'engagement concerté. Le *Programme national de santé publique 2003–2012* précise à cet égard la contribution du réseau de la santé et des services sociaux à l'engagement collectif en faveur de l'amélioration de l'état de santé de la population ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales en matière de santé et de bien-être.

Lanaudière est une région riche de sa mobilisation et de la qualité de sa concertation en matière de participation des individus et des organismes de la communauté à la réduction de problématiques sociales. La Table des partenaires du développement social de Lanaudière, créée dès mai 1999, et ses six comités locaux de développement social mis en place un an plus tôt en témoignent. Qui plus est, la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière met le développement des communautés au cœur de son *Plan d'action régional de santé publique 2004–2007*, adopté en décembre 2003, et encourage son personnel à œuvrer dans cette voie.



Dans le cadre de son mandat de surveillance de la santé qui vise à soutenir les décideurs, les intervenants de santé et les acteurs des différents secteurs de la société dans la connaissance et l'analyse de leur milieu ainsi que dans l'élaboration de projets d'action sanitaire et sociale, le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de Lanaudière présente *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de L'Assomption*. Ce fascicule fournit une version locale et valide de l'indice de défavorisation matérielle et sociale de *Pampalon*, du nom de son principal concepteur, lorsque celle-ci est exprimée exclusivement par rapport aux personnes qui résident sur le territoire de la MRC de L'Assomption. Il décrit les caractéristiques socioéconomiques de la population et permet la localisation fine des secteurs où vivent des personnes, des familles et des collectivités moins nanties.

INDICE DE DÉFAVORISATION

*Six indicateurs,
deux dimensions*

L'indice revêt deux dimensions : l'une, matérielle, reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante – et se rapproche du concept de pauvreté tel qu'on le conçoit traditionnellement ; l'autre, sociale, renvoie à la fragilité du réseau social et à l'isolement des personnes, et ce, du noyau familial jusqu'à la communauté. Techniquement, l'indice regroupe six indicateurs tirés du recensement canadien de 2001¹⁻⁴. Ils concernent les personnes de 15 ans et plus, à l'exception de la proportion de familles monoparentales.

Composante matérielle	Composante sociale
Proportion de gens sans diplôme d'études secondaires	Proportion de gens séparés, divorcés ou veufs
Revenu personnel moyen	Proportion de familles monoparentales
Proportion de gens occupant un emploi	Proportion de personnes vivant seules

*Mesure
territoriale*

L'indice est une mesure territoriale et non une mesure directe d'ordre individuel. De fait, il constitue un agrégé des caractéristiques individuelles des résidents d'un secteur. Il représente donc davantage l'aspect socioéconomique du milieu immédiat de l'individu que sa situation socioéconomique propre.

*Mesure absolue,
mesure relative*

La défavorisation, au même titre que la pauvreté, peut être exprimée en termes absolus ou relatifs. Le seuil de pauvreté fixé par le professeur Sarlo de l'Institut Fraser de Vancouver est un exemple de seuil absolu^{5,6} : les gens sont pauvres s'ils ne peuvent subvenir à leurs « besoins essentiels ». Sa mesure des besoins repose sur le coût d'un panier de consommation et de services comprenant nourriture, habillement, logement, hygiène personnelle, soins de santé, transport et téléphone. Le Conseil canadien de développement social ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sont plutôt en faveur d'une définition relative de la pauvreté⁷. Selon leurs porte-parole, il faut considérer le concept de pauvreté non pas comme la privation des besoins absolument essentiels, mais comme l'exclusion du mode de vie, des ressources, des possibilités et des sources de bien-être auxquels les autres ont largement accès dans la même société. C'est ce qu'ont fait Pampalon et Raymond en créant leur indice de défavorisation. Ils définissent en effet cette dernière comme un « état observable et démontrable de désavantage relatif face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe ».



Notion de calibrage

Le présent ouvrage s'inscrit dans une série de tableaux de bord du même genre qui explore la défavorisation selon différents calibrages et différents territoires de la région de Lanaudière^{8,9}. La mesure relative qui y est exprimée identifie les écarts existant entre les mieux nantis d'un territoire donné et ceux qui le sont moins. Ces documents ont en commun de localiser géographiquement le cinquième le plus défavorisé de la population. Ce qui varie cependant d'un document à l'autre est le calibrage ou, pour dire les choses autrement, la population de référence à laquelle sont comparées les personnes, les familles et les communautés qui y résident. Il peut s'agir de l'ensemble des résidents de la province ou encore de ceux d'une région sociosanitaire, d'un réseau local de services ou d'une MRC.

Mise en garde

Le choix de l'unité territoriale utilisée pour le calibrage conditionne l'interprétation de la valeur de l'indice. Le calibrage à l'échelle de la MRC de L'Assomption mène à une meilleure répartition de la population à l'intérieur du territoire en question. Cette façon de faire invalide toutefois toute comparaison des valeurs de la MRC avec une autre. À moins d'indications contraires, les valeurs de défavorisation rendues publiques dans *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de L'Assomption* n'ont de sens que pour le territoire de la MRC de L'Assomption et les municipalités qu'elle englobe.

MRC DE L'ASSOMPTION

La défavorisation

La MRC comprend 161 aires de diffusion (appelées ensuite *secteurs* dans le document). Ses secteurs comptent en moyenne 643 personnes (minimum 224, maximum 1 769) et correspondent, grosso modo, à un ou à quelques pâtés de maisons avoisinants, en milieu urbain, et à une fraction de village, en milieu rural. Il s'agit de la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada produit des données de recensement. La localisation exacte des différents secteurs est présentée à la figure 1 et dans l'encart.

Pour chacune des dimensions de la défavorisation – matérielle et sociale –, la population a d'abord été répartie en quintiles (groupe de 20 %), du plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5). Le premier quintile représente le cinquième de la population de la MRC le mieux nanti, tandis que le dernier quintile désigne le cinquième le plus défavorisé. Ces mêmes groupes sont croisés pour former une grille de 25 cellules de manière à distinguer la population la plus défavorisée simultanément quant à l'une et l'autre dimension (quintiles 5 et 5), celle qui l'est la moins (quintiles 1 et 1) et celles occupant différentes positions entre ces extrêmes.

La MRC de L'Assomption par rapport à elle-même

Cette section présente la distribution de la défavorisation sur le territoire de la MRC de L'Assomption selon le calibrage fait à cette échelle locale (tableau 1). Le cinquième de la population de la MRC le plus défavorisé sur le plan matériel touche 20 086 individus répartis dans 30 secteurs. D'un autre côté, le cinquième qui l'est le plus sur le plan social en affecte 19 791, distribués dans 34 secteurs. Les deux formes de défavorisation coexistent chez 4,9 % de la population de huit secteurs, soit pour 5 081 personnes. Alors que, par définition du calibrage, 20 % de la population de la MRC de L'Assomption est considérée désavantagée matériellement, c'est autant que 79,0 % de celle de L'Épiphanie (ville et paroisse regroupées) et 54,0 % de celle de Charlemagne qui est catégorisée de la sorte. La défavorisation combinée sur le territoire de ces municipalités atteint respectivement 18,1 et 24,8 %, comparativement à la moyenne de 4,9 % pour l'ensemble de la MRC.



Tableau 1

Défavorisation	Sociale					Population	
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	N	%
Matérielle	N	N	N	N	N	N	%
Quintile 1	3 347	3 724	7 596	3 400	2 841	20 908	20,2
Quintile 2	4 340	2 012	6 732	2 800	4 800	20 684	20,0
Quintile 3	4 617	4 147	1 002	5 817	5 081	20 664	20,0
Quintile 4	5 409	8 082	4 101	1 563	1 988	21 143	20,4
Quintile 5	3 387	2 710	1 418	7 490	5 081	20 086	19,4
Population	N	21 100	20 675	20 849	21 070	19 791	103 485
	%	20,4	20,0	20,1	20,4	19,1	100,0

Une visualisation cartographique laisse très bien apercevoir les inégalités entre les municipalités et à l'intérieur même des municipalités de la MRC (figure 4). Elle circonscrit avec grande précision les secteurs défavorisés tant sous l'angle matériel que social, marqués de teintes pourpre et lilas, cependant que les conditions d'existence s'avèrent nettement plus positives dans les secteurs favorisés, colorés en vert foncé et en vert tendre. Les défavorisations matérielle et sociale ne se superposent pas forcément : la MRC enclave des milieux défavorisés quant à l'une ou à l'autre des formes seulement. Les tons de rouge indiquent une forte défavorisation surtout matérielle et les tons de bleu, une forte défavorisation surtout sociale. Un zoom sur les grandes agglomérations de la MRC fait ressortir les nombreuses disparités, illustrées par autant de couleurs (encart). Il révèle la présence de contrastes saillants et montre que des communautés se situant aux extrêmes de l'échelle sociale se retrouvent à quelques rues près.

Les valeurs de l'indice reflètent d'importants contrastes socioéconomiques sur le territoire de la MRC de L'Assomption. À cet égard, on aura garde de confondre le phénomène de la défavorisation étudié avec l'indice ou avec les étiquettes *matérielle* et *sociale* qu'il arbore. En effet, aussi judicieux que soit l'éclairage apporté par l'indice, l'utilisateur ne saurait perdre de vue que la défavorisation de forme matérielle traduit essentiellement la présence de faibles niveaux de scolarité, d'emploi et de revenu, alors que la forme sociale témoigne plutôt de différences plus marquées quant à l'état matrimonial, au fait de vivre seul ou en famille monoparentale. Les valeurs rapportées (à l'exception de celles pour la proportion de familles monoparentales) ont été corrigées pour la variation de la structure par âge et sexe de la population entre les secteurs. Cet ajustement permet d'effectuer des comparaisons géographiques en neutralisant l'effet relié à ces caractéristiques.

Partant, les écarts sont frappants entre la population de la MRC de L'Assomption favorisée et défavorisée simultanément sur les dimensions matérielle et sociale (tableau 2). Par exemple, les valeurs oscillent considérablement en ce qui concerne la scolarité (respectivement 16,4 % et 50,0 % des personnes n'ont pas de diplôme d'études secondaires), l'emploi (71,9 % et 51,8 % occupent un emploi) et le revenu moyen (35 505 \$ et 20 017 \$). Par ailleurs, elles s'accroissent du simple au double sur le plan de l'état matrimonial (respectivement 10,9 % et 23,1 % des personnes sont soit séparées, divorcées ou veuves) et du simple au septuple au regard de la monoparentalité (4,6 % et 30,4 % vivent dans ces familles) et des personnes qui vivent seules (2,0 % et 17,2 %).



Tableau 2

Défavorisation	Profil socioéconomique					
	Scolarité	Emploi	Revenu moyen	Personnes vivant seules	Séparés/divorcés/veufs	Familles monoparentales
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quintile 1	18,8	70,7	32 089	5,8	15,9	11,0
Quintile 2	24,6	65,4	28 567	7,5	15,3	12,9
Quintile 3	29,6	62,9	25 772	7,7	16,7	14,6
Quintile 4	35,5	61,6	25 344	5,3	14,3	12,2
Quintile 5	45,2	55,8	21 872	10,1	16,8	17,5
Sociale						
Quintile 1	27,3	64,5	27 584	2,5	9,6	7,7
Quintile 2	29,8	63,8	27 301	4,2	13,9	8,8
Quintile 3	27,1	65,8	29 345	5,6	16,1	10,6
Quintile 4	33,7	61,0	25 496	9,0	17,5	15,9
Quintile 5	35,6	61,5	23 952	15,4	22,3	25,7
Concomitante						
Quintiles 1 et 1	16,4	71,9	35 505	2,0	10,9	4,6
Quintiles 5 et 5	50,0	51,8	20 017	17,2	23,1	30,4
Total	30,6	63,3	26 763	7,3	15,8	13,6

Les résidants du périmètre de la MRC de L'Assomption les plus défavorisés quant aux aspects matériel et social sont un peu plus âgés relativement à la moyenne que leurs concitoyens plus favorisés (tableau 3).

De manière à localiser les secteurs démunis et à soutenir le développement de projets locaux et communautaires, la valeur des six indicateurs socioéconomiques qui définissent la défavorisation est fournie pour chaque secteur que compte la MRC de L'Assomption. On y retrouve également le nombre d'individus qui résident dans le secteur de même que le rang qu'il occupe sur l'une et l'autre composantes de la défavorisation (tableau 4). Plus élevée est la valeur du rang, qui s'échelonne de 1 à 100, plus forte est la valeur de la défavorisation. Le lecteur comprendra que les formules « rangs 81 à 100 », « dernier quintile » et « cinquième de la population le plus défavorisé » possèdent la même signification.

Les secteurs qui arborent une valeur approchant ou atteignant 100 représentent ainsi la pire conjoncture qu'il est possible de retrouver dans la MRC et reflètent les secteurs où résident les personnes, les familles et les communautés les plus désavantagées du territoire sur la base de l'attribut matériel ou social concerné. Les secteurs 24600029, 24600097 et 24600098 de Repentigny, 24600080 de Charlemagne et 24600162 de L'Épiphanie en font partie (tableau 4 et encart).



Tableau 3

Défavorisation	Population N	Groupe d'âge							Sexe	
		0-4 ans %	5-14 ans %	15-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65-74 ans %	75 ans et + %	Hommes %	Femmes %
Matérielle										
Quintile 1	20 908	5,3	17,3	13,7	31,2	25,9	4,4	2,1	49,5	50,5
Quintile 2	20 684	4,8	14,9	13,0	29,9	27,7	6,6	3,1	49,1	50,9
Quintile 3	20 664	5,1	16,3	13,1	31,5	25,7	5,7	2,6	49,6	50,4
Quintile 4	21 143	5,1	16,1	12,2	30,8	26,1	5,9	3,7	50,0	50,0
Quintile 5	20 086	5,0	15,2	12,7	30,8	26,0	6,9	3,5	49,5	50,5
Sociale										
Quintile 1	21 100	4,9	18,9	13,3	31,5	25,2	4,5	1,6	50,2	49,8
Quintile 2	20 675	5,0	16,5	13,7	30,1	27,1	5,0	2,6	50,7	49,3
Quintile 3	20 849	5,2	15,8	12,7	30,1	27,8	5,8	2,7	50,0	50,0
Quintile 4	21 070	5,3	15,6	11,8	31,9	25,2	6,6	3,6	49,3	50,7
Quintile 5	19 791	5,0	12,7	13,3	30,4	26,4	7,6	4,7	47,4	52,6
Concomitante										
Quintiles 1 et 1	3 347	6,3	19,9	14,1	32,6	24,3	1,8	1,0	50,2	49,8
Quintiles 5 et 5	5 081	5,3	13,2	12,6	29,6	25,2	8,5	5,6	47,5	52,5
Total	103 485	5,1	16,0	12,9	30,8	26,3	5,9	3,0	49,5	50,5

La MRC de L'Assomption par rapport aux autres MRC de la région

On ne saurait trop insister sur le fait que les valeurs de défavorisation présentées dans les lignes précédentes n'ont de sens que pour le territoire de la MRC de L'Assomption, alors que la défavorisation est exprimée relativement à la seule population qui y réside. Le calibrage réalisé à l'échelle de la MRC de L'Assomption empêche effectivement toute comparaison des valeurs de la MRC avec une autre.

S'il permet aux acteurs d'esquisser un portrait socioéconomique de leur territoire à partir des valeurs qui s'y rapportent et, du coup, de cibler des secteurs prioritaires d'intervention là où se concentre la défavorisation, ces derniers pourraient aussi vouloir savoir comment la MRC de L'Assomption se compare aux autres MRC du réseau local de services (RLS) de Lanaudière-Sud ou de la région toute entière.

L'opération est rendue possible par le calcul d'indices comparatifs de défavorisation (ICD). Ils sont faits en rapportant la proportion de défavorisation de la MRC de L'Assomption à celle de l'ensemble du RLS ou de la région, selon le cas, après calibrage à ces échelles. La valeur de base pour le territoire de référence est 1. Les MRC pour lesquelles l'indice comparatif est inférieur à 1 ont une proportion de défavorisation inférieure à la moyenne. Au contraire, toute valeur de l'indice comparatif supérieure à 1 signifie que la proportion de défavorisation dans la MRC correspondante est plus élevée que dans le reste du RLS ou de la région, selon le cas.

Les données indiquent que la proportion de défavorisation matérielle de la MRC de L'Assomption est inférieure à la moyenne du RLS de Lanaudière-Sud (ICD = 0,7), mais que la forme sociale surpasse de 25 % la moyenne de ce même territoire (ICD = 1,25) (tableau 5).

Tableau de bord lanauchois sur la défavorisation



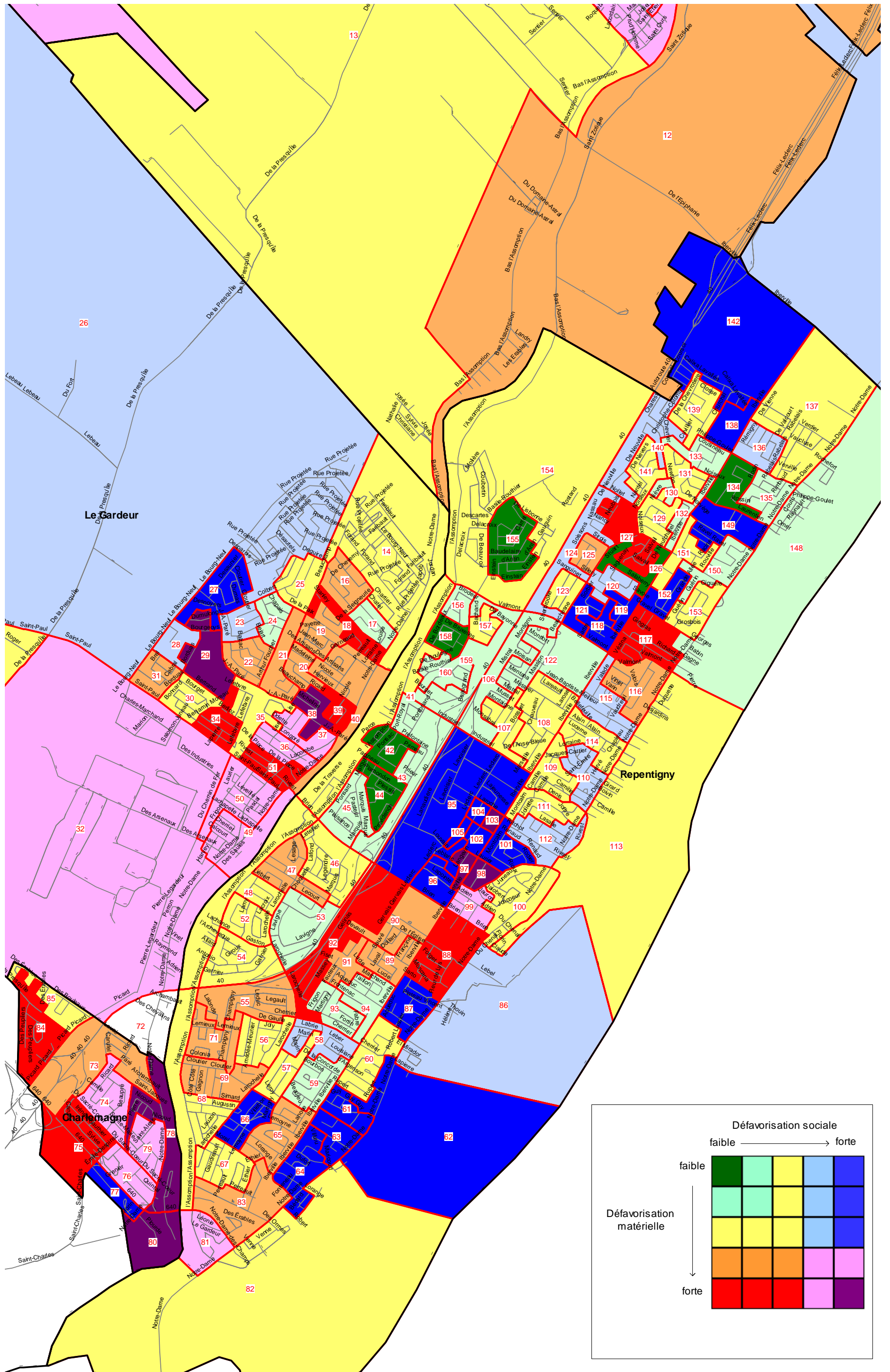
Tableau 4

Défavorisation	Population	Rang		Profil socioéconomique					
		Matérielle	Sociale	Scolarité	Emploi	Revenu moyen	Personnes vivant seules	Séparés/divorcés/veufs	Familles monoparentales
	N			%	%	\$	%	%	%
Charlemagne									
24600073	597	63	48	29,3	60,3	25 109	7,1	15,3	8,1
24600074	597	78	62	37,9	53,8	27 209	4,3	20,0	13,5
24600075	448	99	11	58,3	62,8	18 045	3,6	10,5	14,8
24600076	430	75	91	42,7	65,8	20 622	9,5	20,7	30,8
24600077	423	21	95	28,2	66,8	26 045	19,9	24,2	25,0
24600078	627	81	85	33,9	52,4	22 653	19,9	16,9	16,2
24600079	597	91	74	46,3	58,8	21 284	14,1	15,3	19,4
24600080	775	92	99	58,4	57,9	19 927	28,7	29,7	31,0
24600084	611	89	1	39,1	60,9	24 991	0,0	7,7	5,9
24600085	557	49	14	22,7	64,7	24 684	4,0	8,4	10,3
Repentigny (Le Gardeur)									
24600014	1 187	28	52	32,3	71,2	29 334	9,8	15,0	6,9
24600016	625	70	8	36,9	67,9	25 014	5,0	6,5	8,6
24600017	381	38	4	21,5	75,9	21 037	0,0	12,3	0,0
24600018	452	94	42	40,5	56,2	19 513	2,1	16,8	18,5
24600019	536	78	12	35,3	62,8	23 842	1,3	11,5	12,5
24600020	434	61	23	30,7	67,3	23 516	6,1	10,6	8,0
24600021	475	63	40	23,2	59,5	21 883	1,7	21,3	0,0
24600022	701	81	7	39,4	62,0	26 453	0,0	13,5	9,3
24600023	551	45	72	18,8	58,3	23 503	7,8	18,5	12,5
24600024	551	28	5	16,2	75,4	21 985	1,4	8,5	0,0
24600025	711	58	18	12,0	56,6	22 261	3,8	9,0	10,8
24600026	1 342	41	77	30,6	62,6	27 410	8,7	19,2	13,9
24600027	894	23	88	18,4	63,8	24 947	4,4	25,0	15,7
24600028	656	26	70	21,4	68,2	25 427	2,6	17,5	24,4
24600029	294	94	96	53,0	49,5	22 837	13,6	27,7	36,8
24600030	624	52	6	13,0	68,8	17 998	0,0	9,9	8,3
24600031	505	72	17	39,5	68,9	25 179	1,8	9,1	20,0
24600032	578	69	75	32,4	61,2	22 458	7,7	15,9	24,2
24600033	605	49	27	29,5	69,8	23 457	4,5	11,9	8,8
24600034	544	90	24	45,5	59,1	22 711	8,7	14,0	0,0
24600035	673	57	16	34,0	69,4	25 442	2,4	10,6	12,2
24600036	450	82	66	48,6	70,4	19 203	10,4	19,8	7,4
24600037	388	76	79	43,9	60,5	26 287	8,0	17,0	25,0
24600038	594	88	82	42,0	56,4	22 968	5,5	19,6	28,9
24600039	318	89	2	40,2	66,9	20 226	6,0	4,0	0,0
24600040	690	71	39	41,1	67,8	24 857	4,8	12,4	17,1
24600049	560	64	88	34,9	61,0	23 920	10,1	20,9	25,8
24600050	645	84	75	39,9	58,4	21 802	8,1	20,3	14,3
24600051	359	97	51	41,6	47,7	20 852	11,8	9,5	25,0
Repentigny									
24600041	676	8	57	24,4	70,1	37 127	8,8	15,1	7,9
24600042	484	4	20	10,0	67,5	37 517	4,3	12,0	0,0
24600043	658	6	21	16,4	76,6	32 695	1,6	11,5	10,0
24600044	551	6	9	13,3	69,0	37 452	1,6	11,3	0,0
24600045	604	1	22	11,5	76,3	40 511	3,5	9,4	8,1
24600046	619	55	26	23,8	65,8	21 262	8,9	9,6	5,6
24600047	598	67	19	30,2	61,1	25 564	3,6	11,0	11,1
24600048	532	31	59	29,7	71,7	26 599	3,7	17,8	13,9
24600052	550	5	58	9,5	70,0	30 119	1,3	20,2	9,1
24600053	535	10	39	13,9	65,4	34 558	0,0	18,7	13,9
24600054	621	3	56	24,8	78,3	38 012	3,8	14,8	16,2
24600055	659	77	4	24,6	58,6	22 925	2,2	6,9	4,8
24600056	518	8	53	21,1	75,5	29 583	6,5	16,1	5,9
24600057	426	48	1	18,6	56,2	32 732	0,0	8,1	0,0
24600058	381	36	70	22,6	60,7	27 413	10,7	17,0	9,1
24600059	417	36	17	16,6	61,6	29 627	3,1	5,8	20,0
24600060	513	45	31	25,1	66,4	25 073	1,9	12,8	15,6
24600061	525	53	97	27,8	55,2	22 045	17,1	27,0	29,0
24600062	509	25	87	32,0	65,8	30 353	27,5	16,3	9,7
24600063	494	46	96	31,8	60,3	22 785	26,6	25,3	21,4
24600064	535	17	83	22,9	65,2	30 016	17,0	16,0	16,1
24600065	487	72	7	32,1	56,0	29 604	2,9	10,9	0,0



Tableau 4 (suite)

Défavorisation	Population	Rang		Profil socioéconomique					
		Matérielle	Sociale	Scolarité	Emploi	Revenu moyen	Personnes vivant seules	Séparés/divorcés/veufs	Familles monoparentales
	N			%	%	\$	%	%	%
Repentigny (suite)									
24600066	395	4	86	23,0	72,1	36 654	18,5	14,3	18,2
24600067	479	9	44	13,6	71,8	29 797	4,5	10,6	18,2
24600068	666	24	41	15,5	59,1	30 675	7,9	12,9	7,3
24600069	591	73	10	32,5	63,8	24 367	2,4	8,6	12,5
24600071	649	73	50	30,3	55,1	25 496	5,2	15,4	15,4
24600081	561	65	92	38,1	57,7	26 228	19,5	20,6	19,2
24600082	751	39	51	29,7	58,3	32 456	7,6	17,1	5,9
24600083	400	64	32	34,0	55,2	32 870	1,3	17,4	9,5
24600086	608	34	74	17,6	49,7	33 926	15,8	16,1	7,7
24600087	714	37	83	27,4	66,9	24 566	7,7	19,2	20,9
24600088	607	95	57	39,9	45,8	22 742	6,0	17,4	16,2
24600089	465	66	27	31,6	62,8	26 713	1,7	10,3	21,9
24600090	456	76	47	29,6	49,8	28 275	3,2	16,2	14,8
24600091	362	69	5	36,4	62,7	28 770	2,6	9,4	0,0
24600092	414	85	21	30,8	51,3	24 067	4,3	15,6	0,0
24600093	457	37	26	18,2	59,9	29 032	5,7	8,3	13,3
24600094	525	32	30	18,3	63,4	27 249	2,4	15,2	6,3
24600095	416	47	93	31,0	67,0	20 964	19,0	20,2	22,7
24600096	432	18	98	30,5	61,5	28 964	20,0	31,5	24,1
24600097	476	96	91	43,6	44,5	19 687	8,4	24,0	28,1
24600098	579	98	100	54,2	50,6	15 029	24,0	29,7	45,5
24600099	437	71	94	34,8	59,6	20 320	14,0	23,1	32,0
24600100	762	35	48	31,5	66,1	30 745	5,2	16,9	8,9
24600101	643	40	94	34,8	67,9	22 672	13,4	23,6	31,4
24600102	470	30	98	30,7	67,3	22 896	26,3	24,0	33,3
24600103	445	82	93	41,1	57,1	22 070	19,3	19,0	32,0
24600104	451	11	97	20,7	76,2	21 228	27,1	19,9	31,0
24600105	448	50	100	49,3	67,3	21 924	18,3	38,1	41,4
24600106	693	40	20	24,3	62,4	29 235	7,8	8,0	8,7
24600107	636	35	42	20,9	68,1	25 046	6,1	10,4	18,2
24600108	662	60	13	29,7	61,2	28 527	1,6	12,6	7,5
24600109	402	38	41	22,1	63,7	25 430	7,1	13,2	8,0
24600110	428	13	73	18,0	66,6	27 808	9,8	18,3	8,3
24600111	442	59	14	26,1	60,1	27 363	2,5	11,5	7,1
24600112	432	15	76	21,0	65,4	30 700	6,6	18,5	15,4
24600113	628	13	56	19,0	62,2	34 887	7,7	16,5	5,6
24600114	528	56	23	21,1	62,8	22 787	8,4	6,6	11,8
24600115	528	33	63	21,1	61,4	29 182	4,0	15,5	20,6
24600116	641	65	34	30,2	58,4	26 900	5,7	13,6	7,3
24600117	667	83	38	40,6	60,1	24 469	5,5	13,7	13,5
24600118	546	43	96	36,1	63,0	25 543	13,2	25,8	33,3
24600119	454	9	81	14,3	72,4	28 348	10,4	10,3	33,3
24600120	396	11	64	9,7	66,0	28 480	1,7	18,4	16,7
24600121	454	26	95	29,6	65,6	26 476	16,5	22,4	30,0
24600122	624	21	11	24,2	71,8	31 040	4,7	8,2	5,6
24600123	485	25	55	18,5	64,3	28 445	6,2	12,1	19,2
24600124	797	48	79	32,4	62,2	25 425	2,1	26,9	12,8
24600125	345	77	6	14,8	54,8	19 401	4,3	7,5	0,0
24600126	440	18	3	19,4	70,3	31 582	0,0	12,0	0,0
24600127	584	87	2	34,2	56,1	27 048	0,0	9,2	5,7
24600129	666	30	43	28,8	68,1	30 200	2,9	16,8	10,3
24600130	224	37	26	4,1	49,0	31 633	6,6	6,0	15,4
24600131	522	44	12	33,0	64,1	35 443	1,5	8,7	17,9
24600132	437	15	38	21,7	71,5	27 533	0,0	24,5	0,0
24600133	528	19	30	17,4	67,1	29 029	3,5	13,0	7,4
24600134	566	12	16	13,5	71,3	30 258	1,7	9,0	12,5
24600135	487	22	1	15,6	70,0	30 515	0,0	7,4	0,0
24600136	557	14	63	17,5	62,8	32 506	4,8	16,1	15,6
24600137	1 002	47	59	34,5	64,9	28 355	4,5	18,9	11,5
24600138	574	12	86	20,1	68,9	29 330	8,0	18,5	22,0
24600139	538	2	61	0,0	68,6	28 665	0,0	22,9	11,8
24600140	627	24	73	38,8	78,0	27 680	8,6	18,1	14,3
24600141	678	1	54	5,5	70,9	36 642	10,0	15,1	0,0
24600142	693	42	92	41,6	64,2	28 156	20,8	25,0	7,7
24600148	806	29	31	21,8	60,2	32 916	6,1	14,6	0,0
24600149	693	31	90	26,2	62,2	28 088	12,1	20,8	21,4
24600150	613	32	10	21,0	63,9	31 482	1,5	10,4	8,6



Source : LECLERC, Bernard-Simon, *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de L'Assomption*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, 16 pages [encart].

Indice comparatif de défavorisation de la population de secteurs à concentration de défavorisation selon différents calibrages, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et ensemble du Québec, 2001

	Calibrage national			Calibrage régional			Calibrage RLS			Calibrage MRC		
	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée
Ensemble du Québec	1,00	1,00	1,00									
Lanaudière	1,09	0,48	0,60	1,00	1,00	1,00						
RLS de Lanaudière-Nord	2,04	0,42	0,91	1,85	1,13	1,77	1,00	1,00	1,00			
MRC de D'Autray	1,92	0,31	0,91	1,79	1,04	2,37	0,42	1,05	0,67	1,00	1,00	1,00
Berthierville	3,61	1,25	5,56	3,63	2,81	13,08		2,83		0,83	3,32	
La Visitation-de-l'Île-Dupas												
Lanoraie	0,21			0,21								
Lavaltrie	1,98			1,99	1,08			1,08				
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	1,35			1,36						1,36		
Saint-Barthélemy	5,00			5,03			1,59			1,58		
Mandeville	2,86			2,87	3,36	10,95		3,38		2,89	3,96	10,69
Saint-Cléophas-de-Brandon												
Saint-Cuthbert	0,84			0,84			0,85			0,85		
Saint-Didace												
Saint-Gabriel-de-Brandon	4,31			4,33			2,21			4,35		
Saint-Gabriel	2,92	2,51	4,72	1,07	5,05	4,99	1,08	5,08	9,22	1,07	5,95	4,87
Saint-Ignace-de-Loyola												
Saint-Norbert	2,20			2,21			2,24			2,23		
Sainte-Élisabeth												
Sainte-Geneviève-de-Berthier	0,42			0,42	0,83	1,96		0,83		0,42	0,50	1,91
MRC de Joliette	0,95	0,96	1,82	0,80	1,80	2,29	0,35	1,60	1,55	1,00	1,00	1,00
Crabtree												
Joliette	1,60	2,52	5,62	1,27	4,08	5,94	0,55	4,10	4,74	1,69	2,63	3,07
Notre-Dame-de-Lourdes	5,00			4,14	1,88	8,72	1,88			5,26		
Notre-Dame-des-Prairies					0,90							
Saint-Ambroise-de-Kildare												
Saint-Charles-Borromée		0,73			1,26			1,26			0,76	
Saint-Paul	1,36			1,36						1,43		
Saint-Pierre					5,05			5,08				
Saint-Thomas	0,79			0,80						0,83		
Sainte-Mélanie	1,71			1,72			1,74			1,81		
MRC de Matawinie	2,88	0,21	0,53	2,51	0,71	0,80	1,52	0,72	0,58	1,00	1,00	1,00
Chertsey	4,33			4,35			3,82			3,08		
Entrelacs	3,25	1,75		3,27	1,77			1,77			1,85	
Manawan	5,00			5,03			5,08			5,05		
Notre-Dame-de-la-Merci	4,45	0,55		4,47	2,15	7,41	4,52	2,16	13,69	4,50	2,25	26,87
Rawdon	2,89	0,51	2,28	2,42	0,94	2,41	0,53	0,95			2,09	
Saint-Alphonse-Rodriguez	2,37			0,83	1,91		0,84	1,92			2,00	
Saint-Côme	5,00			5,03			5,08			5,05	0,69	11,07
Saint-Damien	5,00			5,03	0,40	1,87	3,68	0,40	3,45	1,76	0,42	
Saint-Donat	0,88	0,24	1,08	0,88	1,33	1,14	0,25	1,33	2,10		1,39	
Saint-Félix-de-Valois	0,74			0,75	0,95			0,95			0,99	
Saint-Guillaume-Nord												
Saint-Jean-de-Matha	3,13			3,14			0,93					
Saint-Michel-des-Saints	3,40			0,88			0,89			0,37		
Saint-Zénon	3,52			3,53			1,97			1,96		
Sainte-Béatrix	2,04	1,07		2,05	1,08			1,09			1,14	
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	3,47			3,49			3,52			1,41		
Sainte-Marcelline-de-Kildare	1,60				1,62			1,62			1,69	
MRC de Montcalm	2,71	0,00	0,00	2,63	0,82	1,53	1,89	0,45	1,05	1,00	1,00	1,00
Saint-Alexis (P)												
Saint-Alexis (V)												
Saint-Calixte	3,77			3,79	1,56	4,45	2,77	1,57	8,22	0,51	2,02	
Saint-Esprit												
Saint-Jacques	1,29			1,29								
Saint-Liguori												
Saint-Lin-Laurentides	3,57			3,30	1,29		3,00	0,77		2,03	1,28	
Saint-Roch-de-l'Achigan	1,61			1,62			0,93			0,95		
Saint-Roch-Ouest												
Sainte-Julienne	4,28			4,30	1,12	5,20	2,61			1,00	1,82	
Sainte-Marie-Salomé												
RLS de Lanaudière-Sud	0,32	0,52	0,36	0,31	0,89	0,38	1,00	1,00	1,00			
MRC de L'Assomption	0,29	0,58	0,51	0,26	1,08	0,53	0,70	1,25	1,03	1,00	1,00	1,00
Charlemagne	0,40	1,44		0,40	2,01		2,15	2,02	2,81	2,78	2,09	5,04
L'Assomption					0,97		0,56	1,37	1,60	1,02	0,47	
L'Épiphanie (P)	3,82			3,84			3,82			5,15		
L'Épiphanie (V)	1,53	1,53	6,82	1,54	1,55	7,20	3,22	1,56	6,30	3,31	1,61	6,25
Repentigny (secteur Le Gardeur)	0,10	0,08		0,10	0,68		0,74	1,19	1,05	1,09	0,71	1,04
Repentigny	0,15	0,80	0,43	0,10	1,23	0,45	0,21	1,28	0,40	0,36	1,20	0,56
Saint-Sulpice							0,83			1,40		
MRC des Moulins	0,35	0,47	0,22	0,35	0,71	0,23	1,29	0,77	0,97	1,00	1,00	1,00
Mascouche	0,35	0,41		0,35	0,62		1,10	0,62		0,63	0,73	
Terrebonne (secteur La Plaine)	0,85			0,86			2,94			3,00	0,97	1,42
Terrebonne (secteur Lachenaie)	0,10	0,12		0,10	0,12		0,71	0,32	0,50	0,27	0,55	
Terrebonne	0,28	0,85	0,55	0,28	1,31	0,58	1,09	1,36	2,20	0,89	1,41	2,02

L'absence de valeur signifie qu'aucun secteur du territoire en question ne correspond au critère retenu.

Interprétation de l'indice comparatif de défavorisation (ICD) et du calibrage

La valeur de référence pour le territoire qui sert de base à la comparaison est 1. Une valeur de l'ICD supérieure à 1 représente une proportion de défavorisation plus élevée que la moyenne et vice-versa. Par exemple, une valeur de 1,75 surpasse de 75 % la moyenne.

Calibrage MRC : comparaison de municipalités à l'intérieur d'un même territoire de MRC alors que la moyenne est établie à l'échelle de la MRC en question.

Calibrage RLS : comparaison de municipalités ou MRC à l'intérieur d'un même territoire de RLS alors que la moyenne est établie à l'échelle du RLS en question.

Calibrage régional : comparaison de municipalités, MRC ou RLS à l'intérieur du territoire régional alors que la moyenne est établie à l'échelle de la région de Lanaudière.

Calibrage national : comparaison de municipalités, MRC, RLS et de la région de Lanaudière avec le Québec alors que la moyenne est établie à l'échelle nationale.

Leclerc, Bernard-Simon et Josée Payette. *Indice comparatif de défavorisation de secteurs à concentration de défavorisation matérielle et sociale selon différents calibrages, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et ensemble du Québec*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, encart.

Pour toute information supplémentaire, contactez Bernard-Simon Leclerc au 450.759.1157 poste 4324 ou, sans frais, au 1.800.668.9229 ou par courriel à bernard-simon_leclerc@ssss.gouv.qc.ca.



Tableau 4 (suite)

Défavorisation	Population	Rang		Profil socioéconomique					
		Matérielle	Sociale	Scolarité	Emploi	Revenu moyen	Personnes vivant seules	Séparés/divorcés/veufs	Familles monoparentales
	N			%	%	\$	%	%	%
Repentigny (suite)									
24600151	645	23	60	34,0	70,9	33 591	3,0	17,5	17,9
24600152	569	60	87	26,8	61,5	22 469	3,7	18,6	35,3
24600153	475	59	22	37,2	66,1	28 594	0,0	18,4	11,1
24600154	1 161	7	54	20,9	73,0	32 487	4,5	18,8	3,1
24600155	843	4	19	20,2	78,4	37 018	0,8	12,6	10,0
24600156	399	2	25	8,1	75,3	32 473	2,6	10,4	9,5
24600157	284	51	24	31,2	68,0	25 189	3,2	11,2	13,3
24600158	463	10	8	20,4	70,2	38 473	4,7	7,3	0,0
24600159	563	14	29	11,6	63,6	31 333	0,0	16,6	12,1
24600160	574	33	3	18,5	59,9	36 307	0,0	9,0	6,3
Saint-Sulpice									
24600143	801	51	65	25,3	58,0	25 915	11,3	15,5	10,6
24600144	351	82	9	45,5	65,2	28 613	0,0	10,5	23,8
24600145	1 636	75	33	42,4	62,3	27 698	4,9	14,0	9,9
24600146	555	90	25	43,1	53,2	25 814	9,2	13,9	0,0
L'Assomption									
24600001	1 046	57	67	32,3	60,2	26 669	11,1	15,6	14,1
24600002	484	61	40	30,9	65,1	23 596	5,6	15,1	8,0
24600003	1 088	62	35	32,8	65,5	24 651	4,4	14,7	7,7
24600004	1 769	80	37	44,1	63,5	24 861	4,8	15,2	10,6
24600005	1 747	20	47	30,5	73,3	30 412	2,7	17,6	8,9
24600006	1 587	17	81	27,6	72,3	28 287	10,0	17,9	17,0
24600007	1 390	55	84	37,5	65,9	24 026	9,1	20,8	19,2
24600008	1 280	53	71	29,7	58,8	26 861	11,6	15,1	17,6
24600009	1 202	88	78	48,4	60,6	23 422	14,6	16,2	18,8
24600011	1 325	86	62	42,0	59,8	22 671	9,7	14,9	17,3
24600012	897	67	49	42,1	62,8	28 249	5,0	17,8	10,7
24600013	1 123	44	28	30,8	62,4	31 847	2,6	14,7	7,2
24600147	530	91	34	40,9	58,8	20 781	5,0	14,6	9,7
L'Épiphanie (V)									
24600162	1 291	100	90	59,2	47,7	18 441	14,8	20,8	29,7
24600163	1 415	93	69	47,7	55,6	22 759	10,6	16,5	18,3
24600164	1 502	69	45	35,3	62,1	24 438	7,9	14,2	10,1
L'Épiphanie (P)									
24600161	691	84	64	36,7	54,4	23 671	5,3	18,3	16,7
24600165	1 075	96	15	45,9	54,9	21 493	7,5	10,0	8,2
24600166	1 165	98	68	49,2	51,4	19 419	8,8	19,2	15,7



Tableau 5

Territoire	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
RLS de Lanaudière-Sud	1,00	1,00	1,00
MRC de L'Assomption	0,70	1,25	1,02
MRC des Moulins	1,29	0,77	0,96

Similairement, la population de la MRC de L'Assomption affiche une proportion de défavorisation matérielle manifestement plus basse que la population de référence, lorsque celle-ci est la région de Lanaudière. Il s'agit du reste de la plus faible proportion parmi les six MRC lanadoises (ICD = 0,26). L'indice comparatif de la MRC de L'Assomption détonne notamment par rapport à celui des MRC du nord de Lanaudière ; la proportion de défavorisation matérielle de la MRC de Montcalm et de Matawinie, par exemple, est respectivement plus élevée de 163 % (ICD = 2,63) et de 151 % (ICD = 2,51) que la moyenne régionale (tableau 6).

Tableau 6

Territoire	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
Lanaudière	1,00	1,00	1,00
RLS de Lanaudière-Nord	1,85	1,14	1,74
MRC de D'Autray	1,79	1,04	2,35
MRC de Joliette	0,80	1,80	2,28
MRC de Matawinie	2,51	0,71	0,79
MRC de Montcalm	2,63	0,82	1,51
RLS de Lanaudière-Sud	0,31	0,89	0,37
MRC de L'Assomption	0,26	1,08	0,53
MRC des Moulins	0,35	0,71	0,23

*Aide, soutien,
conseils et
formation*

Vous désirez plus d'information concernant le développement, l'utilisation et l'interprétation de l'indice de défavorisation ? Vous souhaitez obtenir des données particulières, notamment par groupe d'âge et sexe pour chaque secteur ? Veuillez contacter Bernard-Simon Leclerc au (450) 759-1157, poste 4324 ou, sans frais, 1 800 668-9229, poste 4324, ou encore par courrier électronique à bernard-simon_leclerc@ssss.gouv.qc.ca.

Une séance de formation peut également être offerte aux groupes de gestionnaires, de planificateurs, d'intervenants et de chercheurs qui en font la demande.

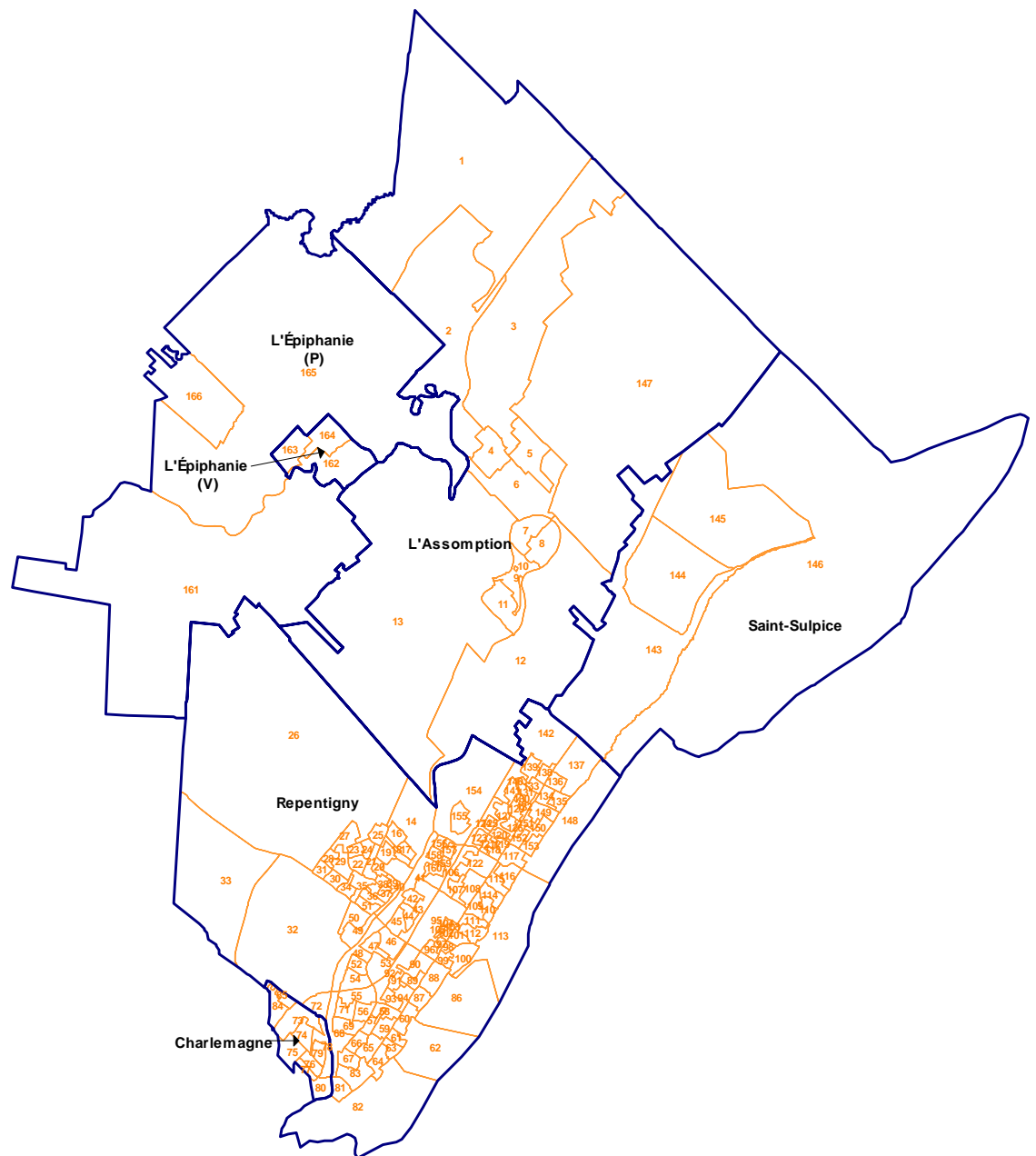


Références
bibliographiques

- ¹ GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. « L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales », *Municipalité*, vol. 33, n^o 3, 2002, p. 21-22.
- ² PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2001*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.
- ³ PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n^o 3, 2000, p. 104-113.
- ⁴ PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité* [Revue de l'Observatoire francoquébécois de la santé et de la solidarité], n^o 1, 2003, p. 191-208.
- ⁵ SARLO, Christopher. *Measuring poverty in Canada*, Vancouver, Fraser Institute, 2001, 79 p.
- ⁶ BOUCHARD, Camil, Marie-France RAYNAULT, Robert CHOINIÈRE. *Avis sur le rapport du chantier interministériel sur les mesures de pauvreté et les indicateurs de résultats*, Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales et de santé, [2002?], 23 p.
- ⁷ MORASSE, Julie Alice. *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Québec, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, 94 p.
- ⁸ LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanadois sur la défavorisation. Territoire du Centre de santé et de services sociaux du sud de Lanaudière, Calibrage à l'échelle du réseau local de services de Lanaudière-Sud*, Joliette, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005a, 37 p.
- ⁹ LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanadois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005b, 87 p.



Figure 1
Code des différents secteurs de la MRC de L'Assomption



Les codes correspondant aux différents secteurs que comprend la MRC ont été tronqués pour faciliter la lecture. Ainsi, le secteur 113 de la figure 1 et de l'encart équivaut au secteur 24600113 du tableau 4.



Figure 2
Répartition géographique de la défavorisation matérielle sur le territoire de la MRC de L'Assomption, calibrage à l'échelle de la MRC

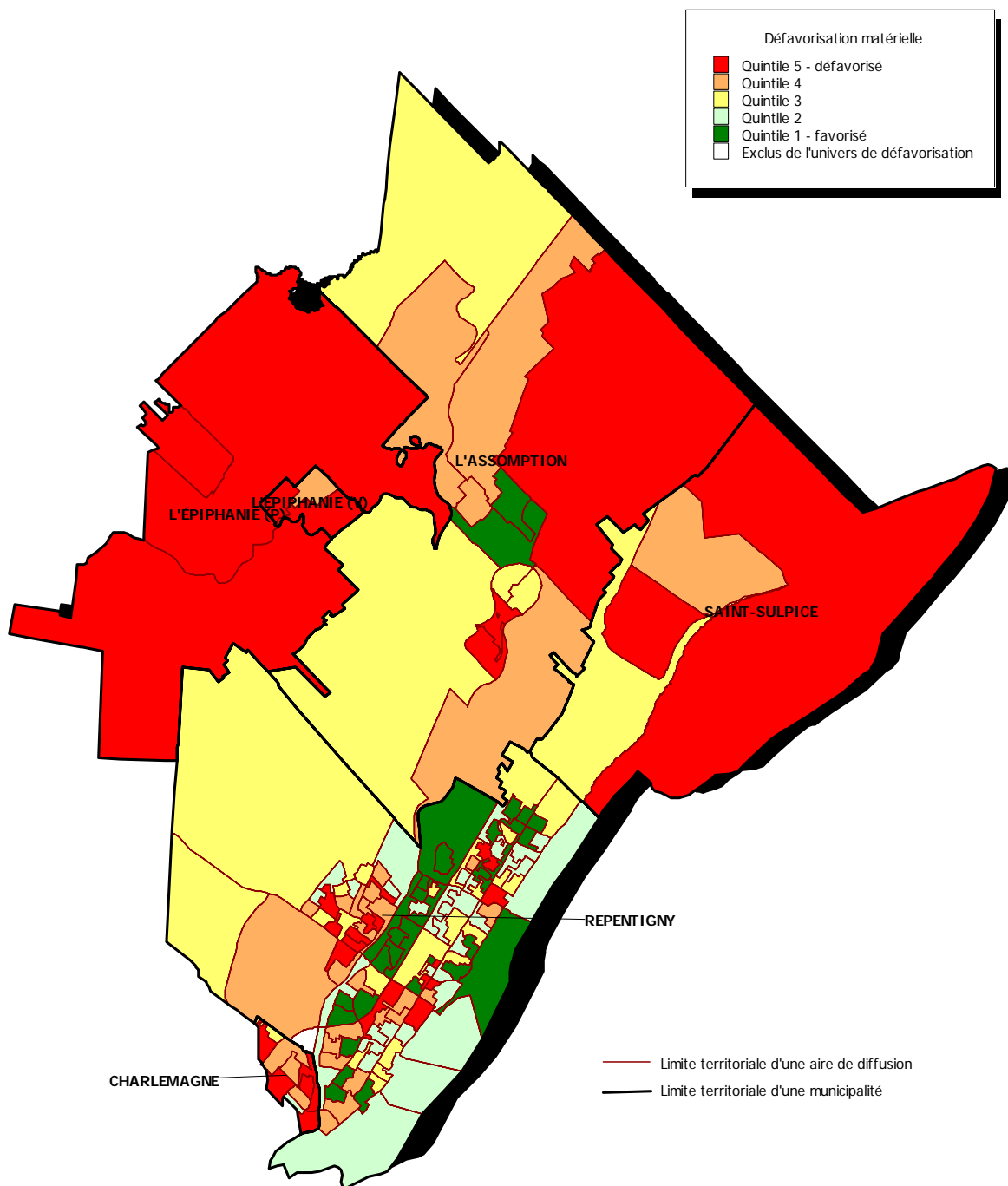




Figure 3
Répartition géographique de la défavorisation sociale sur le territoire de la MRC de L'Assomption, calibrage à l'échelle de la MRC

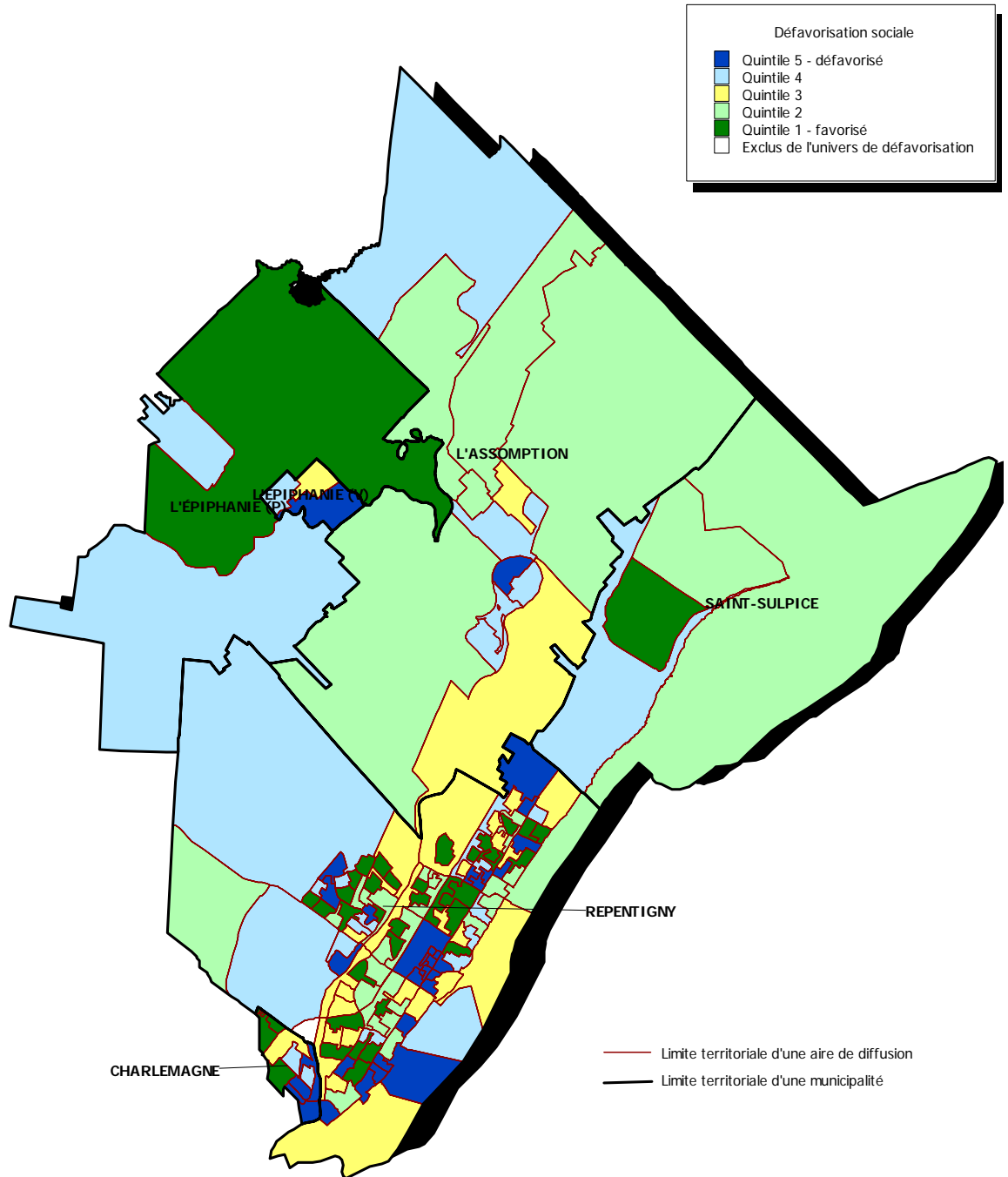
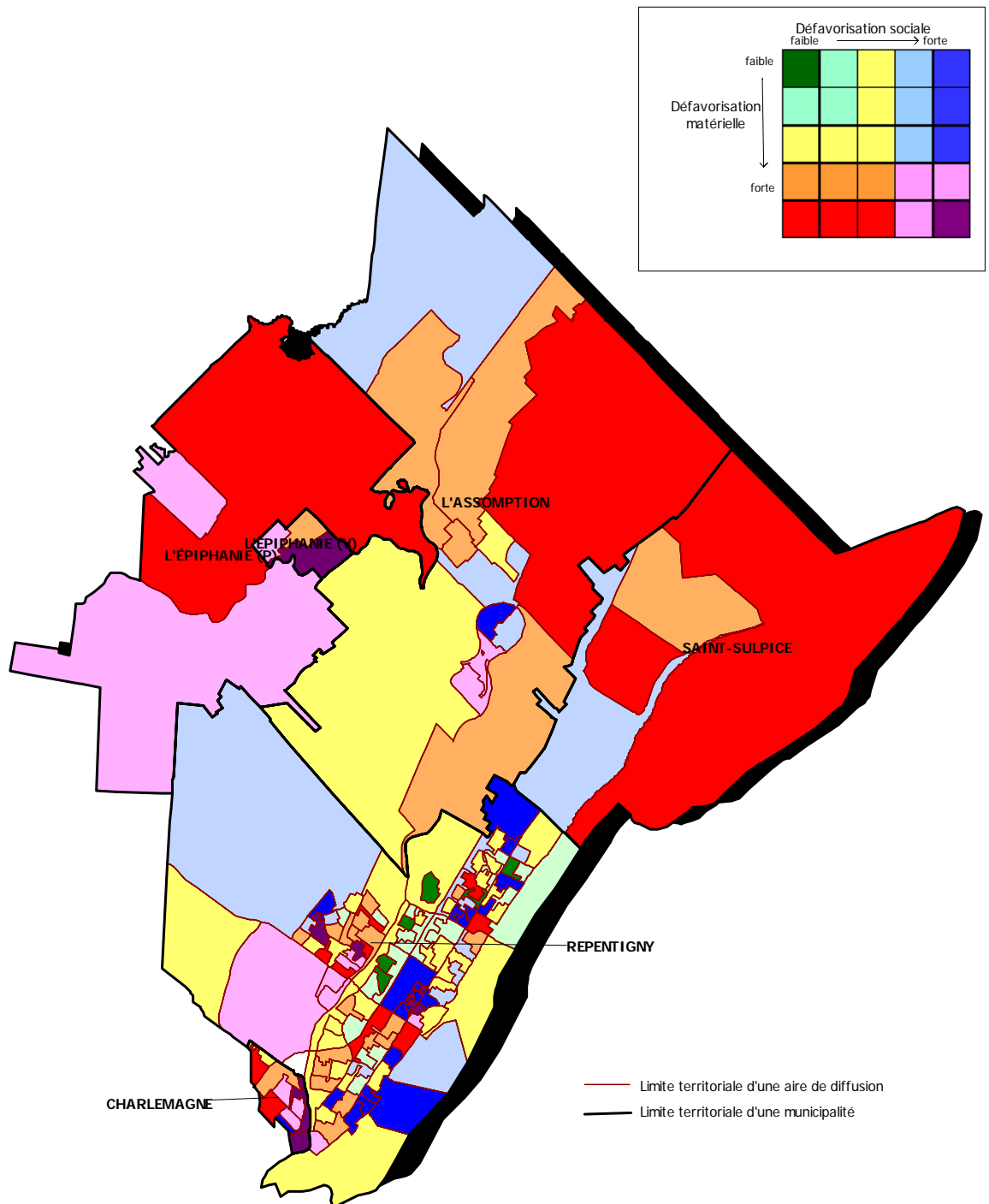




Figure 4
Répartition géographique de la défavorisation matérielle et sociale sur le territoire de la MRC de L'Assomption, calibrage à l'échelle de la MRC



Le présent fascicule a été réalisé par le Service de surveillance, recherche et évaluation. Il s'inscrit dans une série de tableaux de bord du même genre qui explore la défavorisation selon différents calibrages et différents territoires de la région de Lanaudière

Recherche et rédaction : Bernard-Simon Leclerc
Extraction des données : Geneviève Marquis
Production des cartes : Josée Payette
Calcul des indices et des indicateurs : Bernard-Simon Leclerc
Conception graphique : Marie-Josée Charbonneau et Josée Payette
Mise en pages : Marie-Josée Charbonneau
Comité de lecture : Élisabeth Cadieux, Daniel Desrochers, André Guillemette, Louise Lemire, Josée Payette

Cote Santécom : 14-2006-003
Dépôt légal : premier trimestre 2006
ISBN : 2-89475-294-6
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Ce document peut être reproduit sans autorisation si la source est mentionnée.
Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

LECLERC, Bernard-Simon, *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de L'Assomption*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, 16 pages + 1 encart.
